

NOUVELLE COLLABORATION EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE ADEM ET FR2S

Une nouvelle collaboration en faveur des demandeurs d'emploi signée entre l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et la Federation for Recruitment, Search & Selection (FR2S)

Lundi, le 11 juin 2018, Isabelle Schlessler, directrice de l'ADEM, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, ont signé une première convention de collaboration avec la fédération fr2s, représentée par Gwladys Costant et Nathalie Delebois, co-présidentes de la fr2s.

La fr2s est une fédération créée en février 2016 sous l'égide de la FEDIL qui représente les intérêts des cabinets de recrutement et les chasseurs de tête au Luxembourg. Dans ce contexte, en 2015, l'ADEM avait déjà conclu une convention similaire avec FEDIL Employment Services (FES) visant à lutter contre le chômage dans un marché de l'emploi en constante évolution.

Le partenariat signé a pour objectif d'augmenter les opportunités des candidats inscrits à l'ADEM et de favoriser leur intégration sur le marché de l'emploi puisque les services offerts par la fr2s sont complémentaires des services de placement de l'ADEM.

Les derniers chiffres publiés par l'ADEM ont montré que les demandeurs d'emploi hautement qualifiés représentent une part croissante des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM. Cette convention cible notamment ce type de profils et vise donc à mieux conseiller ces candidats et leur faciliter l'accès sur le marché de l'emploi.

La convention, signée pour la première fois, est valable un an au terme duquel un bilan sera établi par les deux parties et les effets du partenariat seront mesurés. Elle s'inscrit dans la lignée de l'accord que le gouvernement a signé avec l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) qui fixe également des engagements à tenir de la part des deux parties. Une des actions retenues est la mise à disposition du JobBoard de l'ADEM pour la fr2s ou encore la diffusion d'informations pour tous les acteurs du marché de l'emploi sur les services des sociétés de cabinets de recrutement et des chasseurs de tête et l'organisation d'ateliers de recrutement ou autre initiatives en collaboration avec la fr2s.



Quant à celle-ci, elle s'engage par exemple à accompagner les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM et informer leurs membres sur les services offerts par l'ADEM.

Isabelle Schlessler a rappelé que « dans les secteurs de l'ICT et de la Finance, l'ADEM ne dispose pas toujours des candidats correspondants aux profils des offres déclarées par les entreprises à l'ADEM. C'est pourquoi nous avons décidé d'unir nos expertises respectives en matière de sélection et placement des candidats. » En effet alors que la moyenne des offres d'emploi restant sans assignations tourne autour des 28%, ce taux s'élève à plus de 70% lorsqu'il s'agit des offres émanant des secteurs de l'ICT et de la finance.

La fr2s a souligné leur mise en place d'une charte d'éthique qui garantit le respect vis-à-vis de l'ADEM de certaines dispositions pour lesquelles la fédération s'est engagée.

« Contrairement à la plupart des pays européens, le Luxembourg n'avait pas, jusqu'il y a peu, de fédération représentative veillant à promouvoir et à garantir l'éthique dans la profession de conseil en recrutement permanent. Sous l'égide de la FEDIL, la fr2s a ainsi pour mission de définir des standards de qualité et de valoriser ses membres qui sont nécessairement signataires du Code de Déontologie en vigueur et qui s'engagent ainsi à le respecter. Composée d'une vingtaine de membres, la fr2s ne cesse de grandir. Nous avons réussi à développer une vraie plateforme d'échange entre membres, employeurs et candidats. Il n'est pas rare que nous soyons sollicités pour des problématiques qui concernent, ou non, nos membres car nous sommes aujourd'hui reconnus pour donner des points de repères aux acteurs du recrutement. Pour soutenir la croissance de la fr2s, notre conseil d'administration a dernièrement revu son processus d'adhésion afin de privilégier une sélection fondée sur la réputation des membres. Nous n'ambitionnons pas d'être la plus grande fédération du Grand-Duché mais nous souhaitons fédérer un maximum d'acteurs afin d'être représentatif de la profession », explique Gwladys Costant.

« Ce partenariat avec l'ADEM représente un signal positif et un atout non négligeable pour renforcer l'image dynamique du bassin de l'emploi du Luxembourg et par conséquent la compétitivité et l'attractivité du Luxembourg.

Les membres de la fr2s ont en outre la volonté de faire profiter aux demandeurs d'emploi de la relation de confiance existante avec les entreprises clientes.

Il nous tient à cœur de combiner nos efforts dans la lutte contre le chômage dans un marché de l'emploi en constante évolution et qui fait face à une importante pénurie de compétences dans certains secteurs. Nous sommes confiants que ce partenariat sera un succès », ajoute Nathalie Delebois.

Communiqué par l'Agence pour le développement de l'emploi

À l'attention des rédactions

RANSQUIN Julie
Email : julie.ransquin@adem.etat.lu
Tél. : (+352) 247- 75312
Gsm : (+352) 691829688